

## BUREAU DU CLIS

### REUNION DU 16 novembre 2000-COMPTE-RENDU

Etaient présents :

- M. Bernard FITOUSSI, Préfet de la Meuse,
- M. Jean-Marcel LAMBINON, CCI de la Haute-Marne,
- M. Jean-Paul LHERITIER, Chambre des Métiers de la Meuse,
- M. Jacky BOUSSEL, maire d'Echenay,
- M. Gilles LAVOCAT, maire de Poissons,
- M. Jean-Marie MALINGREAU, Dainville-Bertheleville,
- M. Claude COLLIN, CEDRA,
- M. Jean FRANVILLE, CDR 55,
- M. Jean MALOLEPSZY, CGC,
- M. Jean-Marc NIEZBORALA, ANDRA,
- M. Benoît JAQUET, CLIS,
- Mlle Sandrine SOEHNLEN, CLIS,

Etaient excusés :

- M. Jean-Paul GEOFFROY, Préfet de la Haute-Marne,
- M. François DOSE, Député de la Meuse,
- M. Jean-François RENARD, conseiller général de la Meuse,
- M. Antoine ALLEMEERSCH, conseiller général de la Haute-Marne,
- M. Gérard ANTOINE, maire de Bure,
- M. Joël CAS, AEM,
- M. Pascal WOJCIK, CFDT Meuse,
- Mlle Claire MAROIS, DRIRE Alsace,
- 

1) Approbation du compte-rendu du bureau du 3 octobre.

M. COLLIN, suite à la présentation par M. THOMAS lors du dernier bureau d'un point sur les emplois liés à la construction du laboratoire, souhaite connaître les mesures envisagées en la matière pour l'après chantier. Il constate par ailleurs que la plupart de ces emplois sont non-qualifiés et se demande s'il y aura des recrutements locaux pour les emplois de chercheurs.

M. NIEZBORALA indique que la procédure « Grands Chantiers » prévoit des formations qualifiantes (M. MALOLEPSZY confirme que de telles formations sont déjà mises en place à Saint Dizier).

M. le Préfet propose que l'ANDRA fournisse des projections sur les emplois permanents directs ou indirects et leur nature au-delà de la période de construction.

2) Préparation du colloque.

M. le Préfet informe les membres du bureau que les principaux intervenants pressentis ont donné leur accord de principe à leur participation.

Concernant le programme de la journée, il est proposé de modifier les intitulés des deux premiers ateliers, pour plus de précision : le premier devient « Réversibilité, sûreté et types de déchets », le deuxième « Approche internationale ». Pour cet atelier, il serait intéressant d'avoir un représentant d'un pays où la recherche sur la réversibilité est déjà engagée (Belgique ou Suisse). Le bureau approuve ces modifications.

Le bureau convient également d'un report de la date initialement prévue (deuxième quinzaine de janvier), pour tenir compte des délais nécessaires à la préparation du colloque (notamment les contacts avec les intervenants et la définition de leur participation) et de la période de réserve qui s'imposera à M. le Préfet dans la perspective des élections municipales de mars 2001. Il sera proposé une nouvelle date pour la fin du mois de mars ou le début du mois d'avril.

### 3) Questions diverses.

- Plan de suivi de l'environnement : réponse de l'ANDRA aux demandes du CLIS :

L'ANDRA donne son accord pour l'ajout d'une station sur l'Orge en amont du site dans le cadre du suivi hydrobiologique, et pour un suivi radiologique annuel (spectrométrie gamma sur un bio-indicateur). Elle émet des réserves à l'ajout de mesures sur les forages de Rupt aux Nonains et Fains les Sources (éloignement par rapport au site, difficulté d'interprétation) et estime que les mesures faites en sortie de site sont suffisantes.

M. FRANVILLE considère que le problème posé par les eaux souterraines n'est pas pris en compte, en cas notamment d'hétérogénéité du sous-sol.

MM. MALOLEPSZY et LAMBINON, tout en reconnaissant l'intérêt de mesures complémentaires, soulignent les difficultés d'interprétation dans ce cas précis.

Suite aux échanges entre les membres du bureau, il est décidé de faire un point zéro sur les deux forages de Rupt aux Nonains et de Fains les Sources. Dès que des sources radioactives seront utilisées, il sera envisagé des mesures supplémentaires. De plus, l'ANDRA informera le CLIS de toute découverte géologique pouvant avoir des conséquences sur le contrôle des eaux.

- Visite du laboratoire d'Aspo (Suède) :

M. le Préfet demande l'avis du bureau sur l'intérêt d'organiser en 2001 un déplacement pour les membres du bureau du CLIS afin de visiter le laboratoire d'Aspo, dans le granite. Des essais y sont effectués pour la manutention des colis et pour la réversibilité.

M. FRANVILLE s'interroge sur l'intérêt d'une telle visite, le contexte étant très différent de celui de Bure. M. le Préfet estime justement que l'intérêt est également de comprendre pourquoi certains pays ont choisi d'autres solutions.

Le bureau donne son accord pour envisager un tel voyage. Le secrétariat du CLIS étudiera les modalités de ce déplacement.

- Parution dans la presse locale :

Le bureau décide que la prochaine communication du CLIS dans l'Est Républicain et le Journal de la Haute-Marne aura pour thème un bilan des activités du CLIS en 2000 (parution en janvier 2001).

- Information de l'ANDRA :

M. NIEZBORALA indique que l'ANDRA diffusera aux membres du CLIS une lettre bimensuelle d'information sur les travaux en cours. Par ailleurs, l'ANDRA organise les 13 et 14 décembre un atelier « Collaboration internationale au laboratoire de recherche souterrain de Meuse Haute-Marne » (cf document ci-joint).

- 4) Date du prochain bureau.

La prochaine réunion du bureau est fixée au lundi 11 décembre à 18h00 à la Préfecture (salle Maginot). L'ANDRA y présentera un bilan de ses activités en 2000. Il sera décidé s'il est nécessaire de réunir le CLIS ultérieurement sur ce sujet.